



Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 2-5931 rév. 13**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

EPPENDORF FRANCE

N° SIREN : 434030433

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017***Fulfils the requirements of the standard*et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
*and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :***MASSE ET VOLUME / VOLUME****MASS AND VOLUME / VOLUME**réalisées par / *performed by* :

Eppendorf France SAS division epServices
2-6 RUE DU CHATEAU D EAU
78360 MONTESSON

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / Valid from : **01/08/2025**
Date de fin de validité / Valid until : **31/05/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
Pole manager - Physics-Mechanics,

Stéphane RICHARD

DocuSigned by:

694908483BDE4E5...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-5931 Rév 12.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-5931 Rév 12.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

Accréditation Non Valide



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 2-5931 rév. 13

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

Eppendorf France SAS division epServices
2-6 RUE DU CHATEAU D EAU
78360 MONTESSON

Dans son unité :

- **Laboratoire de Métrologie**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Accréditation Non Valide

Portée FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

MASSE ET VOLUME / VOLUME / Micropipette						
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie (nominal / 50% / 10%)	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Pipettes à piston de type monocanal A, D1 et D2 (volume fixe et volume variable)	Volume	2 µl ■	28 nL / 28 nL / 28 nL	Méthode interne LW-FR-K-013	Méthode gravimétrique Balance de portée 6,1 g avec une résolution de 0,001 mg 10 déterminations en simple pesée	En laboratoire
		2,5 µl ■	28 nL / 28 nL / 28 nL			
		10 µl ■	49 nL / 35 nL / 29 nL			
		20 µl ■	78 nL / 51 nL / 38 nL			
		50 µl ■	0,16 µL / 95 nL / 57 nL			
		100 µl ■	0,29 µL / 0,17 µL / 94 nL			
		200 µl ■	0,61 µL / 0,33 µL / 0,16 µL			
		300 µl ■	0,91 µL / 0,46 µL / 0,20 µL			
		500 µl ■	1,5 µL / 0,91 µL / 0,22 µL			
		1 000 µl ■	2,8 µL / 1,5 µL / 0,38 µL			
		2 000 µl ■	6,5 µL / 2,9 µL / 1,0 µL			
		2 500 µl ■	6,8 µL / 6,7 µL / 1,4 µL			
		5 000 µl ■	12 µL / 6,8 µL / 2,0 µL			
		10 000 µl ■	22 µL / 13 µL / 3,9 µL			

MASSE ET VOLUME / VOLUME / Micropipette

Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie (nominal / 50% / 10%)	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Pipettes à piston de type monocanal de type A, D1 et D2 (volume fixe et volume variable)	Volume	2 µl ■	29 nL / 29 nL / 29 nL	Méthode interne LW-FR-K-013	Méthode gravimétrique Balance de portée 6,1 g avec une résolution de 0,001 mg 5 déterminations en simple pesée	En laboratoire
		2,5 µl ■	29 nL / 29 nL / 29 nL			
		10 µl ■	50 nL / 37 nL / 31 nL			
		20 µl ■	80 nL / 72 nL / 49 nL			
		50 µl ■	0,17 µL / 0,11 µL / 73 nL			
		100 µl ■	0,30 µL / 0,18 µL / 0,15 µL			
		200 µl ■	0,63 µL / 0,34 µL / 0,19 µL			
		300 µl ■	0,92 µL / 0,48 µL / 0,21 µL			
		500 µl ■	1,5 µL / 0,92 µL / 0,28 µL			
		1 000 µl ■	2,9 µL / 1,6 µL / 0,52 µL			
		2 000 µl ■	6,6 µL / 2,9 µL / 1,0 µL			
		2 500 µl ■	7,1 µL / 6,9 µL / 1,7 µL			
		5 000 µl ■	12 µL / 7,1 µL / 2,5 µL			
		10 000 µl ■	23 µL / 13 µL / 5,5 µL			

■ Valeur ponctuelle

CONDITIONS PARTICULIERES :

- Pour les volumes ayant une valeur nominale intermédiaire aux valeurs citées dans le tableau, l'incertitude est celle du volume immédiatement supérieur.
- Dans le cas des pipettes à volume variable, l'incertitude annoncée pour le volume médian sera :
 - celle annoncée dans le tableau si le volume médian étalonné est bien inférieur ou égal à 50% du volume nominal
 - celle du volume nominal si le volume médian étalonné est supérieur à 50% du volume nominal
- Dans le cas des pipettes à volume variable, l'incertitude annoncée pour le volume bas sera :
 - celle annoncée dans le tableau si le volume bas étalonné est bien égal à 10% du volume nominal
 - celle du volume médian si le volume bas étalonné est supérieur à 10% du volume nominal et inférieur ou égal à 50% du volume nominal
 - celle du volume nominal si le volume bas étalonné est supérieur à 50% du volume nominal

MASSE ET VOLUME / VOLUME / Micropipette						
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie (nominal / 50% / 10%)	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Pipettes à piston de type multicanal (volume variable)	Volume	10 µl ■	49 nL / 35 nL / 29 nL	Méthode interne LW-FR-K-013	Méthode gravimétrique Balance de portée 6,1 g avec une résolution de 0,001 mg 10 déterminations en simple pesée (Canal par canal)	En laboratoire
		20 µl ■	78 nL / 51 nL / 38 nL			
		50 µl ■	0,16 µL / 95 nL / 57 nL			
		100 µl ■	0,29 µL / 0,17 µL / 94 nL			
		200 µl ■	0,61 µL / 0,33 µL / 0,16 µL			
		300 µl ■	0,91 µL / 0,46 µL / 0,20 µL			
		1200 µl ■	6,5 µL / 2,9 µL / 1,0 µL			
Pipettes à piston de type multicanal (volume variable)	Volume	10 µl ■	52 nL / 39 nL / 34 nL	Méthode interne LW-FR-K-013	Méthode gravimétrique Balance de portée 6,1 g avec une résolution de 0,001 mg 3 déterminations en simple pesée (Canal par canal)	En laboratoire
		20 µl ■	82 nL / 58 nL / 43 nL			
		50 µl ■	0,17 µL / 0,11 µL / 59 nL			
		100 µl ■	0,31 µL / 0,20 µL / 0,14 µL			
		200 µl ■	0,64 µL / 0,36 µL / 0,18 µL			
		300 µl ■	0,93 µL / 0,50 µL / 0,24 µL			
		1200 µl ■	6,7 µL / 3,0 µL / 1,0 µL			

CONDITIONS PARTICULIERES :

- Pour les volumes ayant une valeur nominale intermédiaire aux valeurs citées dans le tableau, l'incertitude est celle du volume immédiatement supérieur.
- Dans le cas des pipettes à volume variable, l'incertitude annoncée pour le volume médian sera :
 - celle annoncée dans le tableau si le volume médian étalonné est bien inférieur ou égal à 50% du volume nominal
 - celle du volume nominal si le volume médian étalonné est supérieur à 50% du volume nominal
- Dans le cas des pipettes à volume variable, l'incertitude annoncée pour le volume bas sera :
 - celle annoncée dans le tableau si le volume bas étalonné est bien égal à 10% du volume nominal
 - celle du volume médian si le volume bas étalonné est supérieur à 10% du volume nominal et inférieur ou égal à 50% du volume nominal
 - celle du volume nominal si le volume bas étalonné est supérieur à 50% du volume nominal

MASSE ET VOLUME / VOLUME / Micropipette						
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie (nominal / 50% / 10%)	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Pipettes à piston de type multicanal (volume variable)	Volume	100 µl ■	0,38 µL / 0,22 µL / 0,18 µL	Méthode interne LW-FR-K-013	Méthode gravimétrique Balance de portée 21 g avec une résolution de 0,01 mg 10 déterminations en simple pesée (Tous les canaux simultanément)	En laboratoire
		200 µl ■	0,64 µL / 0,39 µL / 0,19 µL			
		300 µl ■	0,95 µL / 0,49 µL / 0,21 µL			
		1200 µl ■	6,8 µL / 3,0 µL / 1,0 µL			
Pipettes à piston de type multicanal (volume variable)	Volume	100 µl ■	0,40 µL / 0,25 µL / 0,21 µL	Méthode interne LW-FR-K-013	Méthode gravimétrique Balance de portée 21 g avec une résolution de 0,01 mg 3 déterminations en simple pesée (Tous les canaux simultanément)	En laboratoire
		200 µl ■	0,67 µL / 0,42 µL / 0,22 µL			
		300 µl ■	0,97 µL / 0,52 µL / 0,26 µL			
		1200 µl ■	7,0 µL / 3,1 µL / 1,0 µL			

■ Valeur ponctuelle

CONDITIONS PARTICULIERES :

- Pour les volumes ayant une valeur nominale intermédiaire aux valeurs citées dans le tableau, l'incertitude est celle du volume immédiatement supérieur.
- Dans le cas des pipettes à volume variable, l'incertitude annoncée pour le volume médian sera :
 - celle annoncée dans le tableau si le volume médian étalonné est bien inférieur ou égal à 50% du volume nominal
 - celle du volume nominal si le volume médian étalonné est supérieur à 50% du volume nominal
- Dans le cas des pipettes à volume variable, l'incertitude annoncée pour le volume bas sera :
 - celle annoncée dans le tableau si le volume bas étalonné est bien égal à 10% du volume nominal
 - celle du volume médian si le volume bas étalonné est supérieur à 10% du volume nominal et inférieur ou égal à 50% du volume nominal
 - celle du volume nominal si le volume bas étalonné est supérieur à 50% du volume nominal

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **01/08/2025** Date de fin de validité : **31/05/2029**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-5931 Rév. 12.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

Accréditation Non Valide